



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE BERNES

95340 VAL-D'OISE

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 095-219500584-20260429-2026\_07\_02-AR



N° 2026-7

Tél. : 01 34 70 03 11  
Fax : 01 30 34 27 68  
e-mail : mairie@bernes95.fr

Toute correspondance  
est à adresser à Mr le Maire

## DECISION DU MAIRE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-21 et suivants,

Le Maire, au nom de la commune, signe le contrat de maintenance du portail automatique coulissant du Centre Technique Municipal, avec la Société SCHINDLER-533 Av du Général de Gaulle-92 140 CLAMART, pour une durée de 3 ans, à compter du 1/05/2026, pour un montant annuel de 445 € H.T.

Fait à Bernes-sur-Oise, le 29/04/2026

Le Maire,

Olivier ANTY

Date de diffusion: 29 avril 2026

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Cergy dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'État dans le département et de sa publication pour voie d'affichage.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application télerecours citoyens accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*